



DEVELOPPEMENT  
DURABLE  
CONSOMMATION  
ENERGETIQUE  
RÉGLEMENTATION  
INSTALLATIONS CLASSÉES  
EMISSIONS  
DE GAZ  
A EFFET DE SERRE  
PRESERVATION DES RESSOURCES  
NATURELLES  
GÉOLOGIE  
DE LA MER  
DES TRAVAUX  
EFFLUENTS

PLAN D'ACTION  
ENVIRONNEMENTAL

**CERIB**

S'appuyer sur

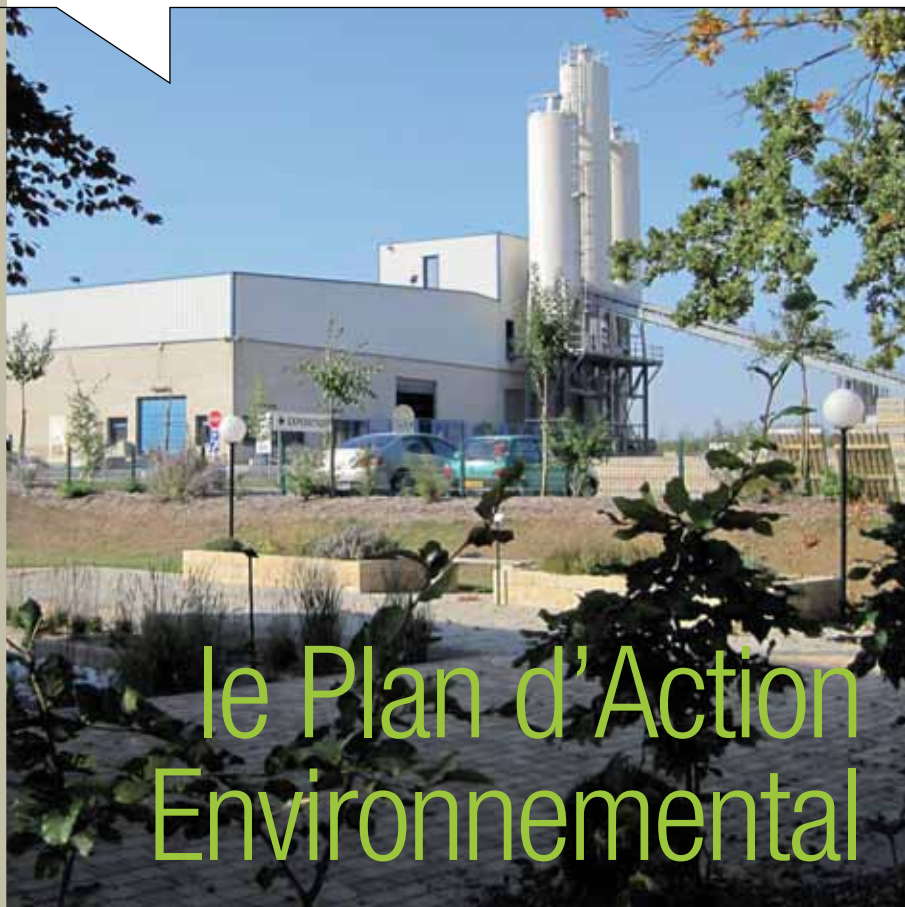
## Un appui pour une démarche environnementale efficace et pérenne

Le Grenelle de l'Environnement a défini un grand nombre d'orientations, dont certaines ont été déclinées en exigences que les industriels du béton, ainsi que tous les autres secteurs d'activités concernés doivent respecter afin de limiter leur impact sur l'environnement.

Avec le Plan d'Action Environnemental (PAE), le CERIB aide votre entreprise à répondre à la réglementation en vigueur et aux problématiques complexes des différents thèmes environnementaux.

En vous informant, en proposant des solutions techniques et méthodologiques, en vous aidant à respecter le cadre réglementaire ou à mettre en œuvre de bonnes pratiques, le CERIB permet à votre entreprise de s'inscrire dans une démarche environnementale efficace et économiquement acceptable.

Afin que le développement de votre entreprise réponde aux enjeux du Développement Durable.



# Le Plan d'Action Environnemental

Module 1 Prédiagnostic

### Faire le point sur la situation administrative, réglementaire et environnementale

- > Identifier et hiérarchiser les principales non-conformités
- > Identifier et hiérarchiser les principaux impacts sur l'environnement
- > Formuler des préconisations

Durée : 2 jours

Fiche « Prédiagnostic Environnemental »



En savoir plus sur  
le Plan d'Action Environnemental :  
[environnement@cerib.com](mailto:environnement@cerib.com)

## LE PLAN D'ACTION ENVIRONNEMENTAL (PAE) EST SPÉCIFIQUE À L'INDUSTRIE DU BÉTON. IL VISE À AMÉLIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES SITES DE PRODUCTION.

### Méthode

Le Plan d'Action Environnemental s'appuie sur l'expertise du CERIB, acteur majeur de l'industrie du Béton depuis plus de 40 ans, mais aussi sur les outils élaborés en interne ou issus de la méthode DIESE (Démarche Intégrée Environnement et Sécurité en Entreprise) élaborée par l'ADEME.

Il fait partie du programme collectif d'Études et Recherches du CERIB.

### Subventions

Pour les industriels soumis à la taxe affectée le module 1 (« Prédiagnostic ») est entièrement pris en charge par les fonds collectifs du CERIB.

Pour les autres modules, il existe plusieurs sources de subventions possibles sauf si les prestations répondent à des obligations réglementaires.

En fonction des contextes locaux, des subventions régionales sont également envisageables. Le CERIB peut vous accompagner dans la constitution de votre dossier et la recherche de financement complémentaire.

### Le PAE

Un plan d'action composé de 4 modules distincts et adaptés en fonction des sites industriels et des besoins : de l'état des lieux à la mise en place d'un Système de Management Environnemental (SME) pouvant aller jusqu'à la certification volontaire ISO 14001.

<b>Module 2</b> État des lieux complet	<b>Module 3</b> Système de Management Environnemental	<b>Module 4</b> Accompagnement thématique
<b>Bâtir un plan d'action après un diagnostic approfondi</b> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Engager et lancer la démarche</li><li>&gt; Vérifier la conformité réglementaire et technique</li><li>&gt; Identifier et évaluer les principaux aspects et impacts environnementaux</li><li>&gt; Établir, mettre en œuvre et suivre un premier programme d'amélioration</li><li>&gt; Former un « animateur » environnement</li></ul> Durée : 6 jours d'accompagnement Fiche « État des lieux approfondi et premier programme »	<b>Mettre en œuvre un Système de Management Environnemental</b> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Réaliser un diagnostic initial</li><li>&gt; Analyser la conformité réglementaire</li><li>&gt; Analyser les aspects environnementaux</li><li>&gt; Élaborer, planifier et mettre en œuvre un Système de Management Environnemental</li><li>&gt; Formations et sensibilisations</li><li>&gt; Audit à blanc</li><li>&gt; OPTION certification ISO 14001 directe</li><li>&gt; OPTION ISO 14001 par étapes selon FDX 30-205</li></ul> Durée 15 à 20 jours d'accompagnement Fiche : « Système de Management Environnemental (SME) répondant à la norme ISO 14001 »	<b>Améliorer ses pratiques dans un domaine précis</b> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Dossier ICPE</li><li>&gt; Veille réglementaire Environnement Santé et Sécurité au travail</li><li>&gt; Gestion de l'eau et des boues</li><li>&gt; Gestion des déchets</li><li>&gt; Maîtrise des dépenses d'énergies</li><li>&gt; Mesures et réduction des nuisances sonores</li><li>&gt; Bilan Carbone®</li><li>&gt; Gestion des produits dangereux</li><li>&gt; FDES, une clé pour l'éco-conception</li></ul> Durée : variable selon la prestation



Le département Hygiène Santé Environnement (HSE) du CERIB propose aux entreprises un accompagnement adapté à l'Industrie du Béton qui repose sur 2 axes stratégiques :

- Santé et Sécurité au travail
- Maîtrise de l'impact environnemental des sites de production et des produits

Il a pour mission de concevoir et de mettre en place des solutions support en vue d'un développement pérenne des entreprises. Il est organisé autour d'une équipe composée d'ingénieurs et d'experts de la filière béton. Certains sont basés sur le site d'Épernon, où se trouvent les laboratoires, d'autres en régions, au plus près des industriels. Les collaborateurs se déplacent en fonction des besoins pour réaliser audits, diagnostics, expertises, mesures et apporter du conseil.

## Le CERIB et l'environnement

Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton, le CERIB conduit depuis plus de 10 ans de nombreuses actions afin de développer les bonnes pratiques environnementales et de réduire l'impact des produits et des systèmes de production :

- Mise en place du Plan d'action Environnemental
- Analyse du cycle de vie des produits
- Création des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire
- Formations thématiques « Environnement »
- Veille réglementaire Environnement, Santé Sécurité au Travail...



Le CERIB fait partie  
du Réseau CTI qui rassemble  
les 18 Centres Techniques  
Industriels français.

CERIB  
Rue des Longs Réages - BP 30059  
28231 Epernon Cedex  
Tel. (33) 2 37 18 48 00 - Fax (33) 2 37 83 67 39  
[www.cerib.com](http://www.cerib.com)